



**ASSISTANT-ES ET CONSEILLER-ÈRES TECHNIQUES DE SERVICE SOCIAL, INFIRMIER-ÈRES, PSYEN ET MÉDECINS :
DÉFENDONS NOS MÉTIERS AU SEIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE !
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE MARDI 10 JUIN !**

LA CGT ÉDUC'ACTION COMMUNIQUE...

Les Assises de la santé scolaire qui concernent les 4 métiers médicaux et sociaux (assistant-es et conseiller-ères techniques de service social, infirmier-ères, PsyEN et médecins) se sont clôturées le 14 mai dernier. Après deux mois de concertation et de « dialogue social », les mesures proposées ne sont en aucun cas des réponses aux revendications et attentes de personnels médicaux et sociaux, ni à la hauteur des besoins réels des élèves et des familles. Pourtant ces Assises auraient dû être un moment pour répondre à la crise des métiers médicaux et sociaux : attractivité du métier, recrutement avec créations de postes, revalorisation salariale, formations, conditions de travail, reconnaissance des métiers au sein de l'Éducation nationale.

Au lieu de cela, les mesures annoncées restent floues notamment concernant une intervention dans le 1^{er} degré des personnels médicaux et sociaux à moyens constants, ce qui signifie des redéploiements de postes. La mise en place des pôles départementaux pilotés par les DASEN réunissant les 4 CT avec la création d'un poste de CT PsyEn santé mentale et, l'élaboration d'une circulaire globale sur les missions des 4 métiers, est une remise en cause de la spécificité de nos missions et d'un fonctionnement national. Chaque département devra alors gérer la pénurie des personnels et sera amené à faire des choix qui ne répondront pas à ce qu'on est en droit d'attendre en termes de prévention, d'accompagnement médical et social, de protection de l'enfance.

Pour la CGT Éduc'action, ces Assises et toutes ces prétendues mesures n'ont fait que démontrer la volonté de pallier le manque de moyens, et notamment ceux de la médecine scolaire. Le ministère tente désespérément de trouver des solutions pour ne pas remettre en cause des choix budgétaires d'austérité et s'oriente tout simplement vers des fonctionnements « low cost » des services médicaux et sociaux.

Si le ministère avait véritablement la volonté d'améliorer l'attractivité de nos métiers et de les revaloriser, il s'engagerait à créer des postes, à augmenter le point d'indice et à mettre en place un réel dialogue social sur nos conditions de travail et nos missions. Or, il n'en est rien ! Ces Assises n'ont rien changé et nous ont de nouveau alerté sur le risque d'un regroupement des 4 métiers auquel la CGT Éduc'action est fermement opposée.

Il est temps que le ministère écoute et entende les professionnels de terrain qui savent de quoi ils et elles parlent. Non, les personnels ne sont pas « interchangeables », ils ont leurs propres missions et sont complémentaires. Non, les personnels ne peuvent pas intervenir dans le 1^{er} degré à moyens constants.

Nous rappelons que, pour la CGT Éduc'action, il est plus que jamais urgent de mettre en place une véritable politique publique, à la hauteur des besoins réels des élèves et des familles. Face à l'aggravation des inégalités sociales et scolaires, et aux difficultés croissantes que rencontrent de nombreux élèves – précarité, isolement, fractures territoriales – il est impératif d'investir massivement dans l'Éducation nationale, notamment par la création de postes, y compris dans le premier degré. Il est également urgent de répondre aux attentes légitimes des personnels, tant en matière d'amélioration des conditions de travail que de revalorisation salariale. Sans moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux, l'école publique ne pourra pleinement assurer ses missions d'émancipation et d'égalité.

Ainsi, la CGT Éduc'action appelle tous les personnels médicaux et sociaux de l'Éducation nationale à se mobiliser par la grève et à manifester le 10 juin !

Retrouvons-nous nombreuses et nombreux pour faire entendre nos voix !

CGT Éduc'action

263, rue de Paris Case 549 93515 MONTREUIL CEDEX

Tél : 01 55 82 76 55



www.cgteduc.fr



unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgteducation



@cgteduc.fr